

REPUBLIQUE FRANÇAISE - DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE FORBACH



Commune
d'ALSTING

Le 15 janvier 2026

Place de la Mairie - 57515 ALSTING
03 87 99 15 20
03 87 99 21 85
contact@alsting.fr

A V I S
INFORMATIONS DÉCHETS MÉNAGERS

1/ Dotations 2026 de sacs de tri à Alsting

Le 02 Mars 2026

de 8h30 à 19h00 aux ateliers municipaux - Place de l'Etzel

Le 25 Août 2026

de 8h30 à 19h00 aux ateliers municipaux - Place de l'Etzel

2/ Dépannage sacs

A compter de février 2026, les permanences de dépannage de sacs de tri (1er et 3ème mercredi du mois) se tiendront aux Ateliers Communautaires 1 rue Lejoindre à Forbach.

3/ Modification des règles d'accès en déchèterie pour les particuliers

Suite à l'ouverture d'une déchèterie professionnelle, rue Descartes au Technopôle de Forbach Sud, **les véhicules d'une hauteur supérieure à 1,90m ne seront plus acceptés sur les déchèteries de la Communauté d'Agglomération de Forbach à compter du lundi 2 février prochain**. Des portiques de limitation de hauteur ont été installés.

Ce nouveau dispositif permettra une meilleure gestion des flux, de prévenir les dégradations et d'assurer la sécurité des usagers comme celle du personnel. Ce renforcement des conditions d'accès doit aussi permettre de lutter contre les fraudes.

Pour les particuliers en possession d'un véhicule utilitaire (propre, emprunté ou loué) dépassant les 1,90m, il sera possible de faire une demande de passages gratuits à la déchèterie professionnelle via MONTRI, dans la limite de 5 passages par année civile. **ATTENTION** : ces passages gratuits ne concernent pas les véhicules empruntés à une entreprise.

Tout dépôt de déchets verts, effectué avec un véhicule dont l'accès n'est pas autorisé en déchèteries, peut être apporté sur la plate-forme de compostage Méthavalor, gérée par le Sydeme, située rue Jacques Callot à Morsbach, après avoir fait une demande d'autorisation au service Déchets Ménagers.

Enfin, pour rappel, **l'accès des professionnels aux déchèteries communautaires n'est plus autorisé**. Les usagers professionnels peuvent en effet se rendre à la déchèterie Citraval ou, pour les déchets verts uniquement, à Méthavalor.

Plus d'infos sur l'application Montri ou par téléphone au 03 87 13 13 65 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.

Le Maire, HEHN Jean-Claude


